

Pièces à fournir :

► Pour la candidature

- une photocopie des diplômes avec présentation de l'original au service
- un CV
- une lettre de motivation
- un justificatif de la couverture sociale
- 2 photographies d'identité récentes portant au dos votre nom et la formation (format CV)
- titre de paiement (frais de dossier) de 20 euros à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de la Réunion
- attestation d'emploi et/ou bulletin de salaire ou attestation du Pôle emploi pour les usagers de la formation continue
- photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille

► Pour l'inscription

- Titre de paiement : par carte bancaire, par chèque ou mandat cash à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de la Réunion ou attestation de prise en charge par l'employeur

Clauses de résiliation

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours après le dépôt de leur dossier d'inscription. Lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu, le stagiaire est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, il peut résilier le contrat.

Seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat.

Les fiches décrivant la formation sont purement indicatives ; elles sont susceptibles d'être modifiées et de ce fait ne constituent pas des documents contractuels.
L'ouverture de la formation est soumise à un nombre minimum de candidats.

Parc Technologique Universitaire (Bât.3)

2, rue Joseph Wetzell
97490 Sainte-Clotilde
Tél : 0262 48 33 70
Fax : 0262 48 33 71
sufp@univ-reunion.fr
site web : www.sufp.re

Campus Universitaire du Tampon

117, rue du Général Ailleret
97430 Le Tampon
Tél : 0262 57 95 54 / 0262 57 95 37
Fax : 0262 57 94 60
sufp@univ-reunion.fr
site web : www.sufp.re

Accueil du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Le vendredi fermé au public

La responsable de pôle reçoit les particuliers sur RDV et peut rendre visite, à leur demande, aux chefs d'entreprise ou à leurs responsables des ressources humaines

Diplôme Universitaire

VICTIMOLOGIE CLINIQUE ET PSYCHOTRAUMATOLOGIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

(validé par la CFVU du 9 juin 2015)

Objectifs pédagogiques :

L'enfant et l'adolescent confrontés à des événements potentiellement traumatiques peuvent développer des troubles qu'il est important d'identifier, afin de leur proposer une prise en charge adaptée. Il s'agira de repérer les différents acteurs du réseau, leur rôle et leurs compétences respectives, afin d'accueillir l'enfant victime et sa famille. Les aspects individuels, familiaux, sociaux et judiciaires de la prise en charge seront abordés tout au long de cette formation.

Public :

- Professionnels et étudiants des filières médicales, paramédicales, médico-sociales et juridiques, police, gendarmerie.
- Intervenants auprès des enfants et des adolescents, intervenants auprès des victimes y compris le personnel des associations.

Conditions d'accès et pré-requis :

- Il n'y a pas d'accès de plein droit.
- Les candidatures font l'objet d'un examen par une commission de validation des acquis et de sélection. La recevabilité des candidatures est subordonnée à :
 - Bac+3 (Licence ou diplôme équivalent)
 - Expérience professionnelle et acquis de formation pour les candidats ne possédant pas les diplômes mentionnés au précédent alinéa.

Durée, dates et horaires :

Volume horaire : 160 heures

réparties dans 5 Unités d'enseignement (UE).

25 à 27 journées réparties sur 6 semaines

Les regroupements ont été programmés de préférence les lundi & mardi.

La journée compte 7 heures de cours, entrecoupées d'une pause méridienne de 1h30, soit 4 heures le matin (8h30-12h30) et 3 heures l'après-midi (14h00-17h00).

Lors des séminaires de 15h animés par les intervenants extérieurs, les journées compteront 7h 30 réparties ainsi : Matin : 8h30 à 12h30 / Après-midi : 14h00 à 17h30

La présence aux cours étant obligatoire et intégrée dans les modalités d'évaluation du diplôme, il est dès à présent recommandé aux futurs stagiaires de prendre les dispositions qui s'imposent auprès de leur employeur pour pouvoir assister à l'intégralité des enseignements.

Lieu : EPSMR de Saint Paul et CHU de Saint-Pierre

Effectif : 20 personnes (ouverture sous réserve d'un nombre suffisant de candidats)



Equipe pédagogique

► **Responsable pédagogique :**
Pr Michel LATCHOUMANIN, Directeur du Centre Interdisciplinaire de Recherche sur la Construction Identitaire (CIRCI), Faculté des Lettres et des Sciences humaines

► **Coordonnateurs pédagogiques :**
Frédéric MAUVISSEAU, Psychiatre des Hôpitaux, Unité de Psychotraumatologie Sud, C.H.U.
Chantal KREDER, Psychologue clinicienne, Unité de Psychotraumatologie Sud, C.H.U.

INTERVENANTS EXTERIEURS :

- Pr. Liliane DALIGAND, Professeur Emérite de Médecine Légale, Psychiatre, Psychanalyste, Lyon
- Samuel LEMITRE, docteur en psychologie clinique, Paris
- Dr Marie-Claude LINES, pédiatre, psychiatre, spécialiste du psychotrauma de l'enfant, Montpellier
- Jean-Paul MUGNIER, thérapeute familial, directeur de l'Institut D'Etudes Systémiques (IDES), Paris
- Karen SADLIER, docteur en psychologie clinique, ex-directrice de l'Unité Enfant et Adolescent au Centre du Psychotrauma, Institut de Victimologie, Paris

INTERVENANTS LOCAUX : une quinzaine de professionnels.

CONTENU DE PROGRAMME :

UE1 : L'enfant face à la mort et aux traumatismes

- le deuil chez l'enfant et l'adolescent
- stress et trauma
- psychotrauma de l'enfant et de l'adolescent
- dissociation, mémoire traumatique, honte et culpabilité
- problématiques d'attachement
- psychosomatique
- adaptation et défense de l'enfant face aux traumatismes
- résilience

UE2 : Le droit de l'enfant

- spécificités du Droit des mineurs
- le sexe et la loi
- protection de l'enfance
- examen médico-légal d'une victime d'agression sexuelle
- parcours judiciaire de la victime
- parole de l'enfant en justice
- audition filmée du mineur
- réparation juridique

UE3 : Maltraitance infantile

- les différentes formes de maltraitance infantile
- les parents toxiques
- l'enfant dans la tourmente de la séparation parentale

- l'enfant victime de violences conjugales
- schémas relationnels dans les familles maltraitantes
- devenir de l'enfant maltraité
- transmission-reproduction du traumatisme et de la violence

UE4 : Agressions sexuelles et inceste

- agressions sexuelles de l'enfant ; viol
- inceste
- schémas relationnels dans les familles incestueuses
- enfants et adolescents agresseurs
- les agresseurs d'enfants
- prostitution infanto-juvénile
- violences via internet

UE5 : Prise en charge de l'enfant victime et de sa famille

- révélation, accueil de l'enfant/adolescent victime
- prise en charge des traumas de type I et des traumas de type II
- prise en charge de la famille maltraitante
- soutien à la parentalité
- le réseau et les associations ; articulation soins-justice
- prise en charge collective
- interventions à l'Education Nationale
- prévention de la maltraitance et dépistage des familles à risque
- traumatisme vicariant

Frais de formation

Frais de positionnement :

- 20 € *
(payable au moment de la remise du dossier de candidature et non remboursable)

* Par chèque, carte bancaire ou mandat cash libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'université de La Réunion

Coût de la formation :

► Salariés IP** : 1 700 €
Salariés CE*** : 2 800 €

** Le tarif «individuel payant» s'adresse aux personnes qui assurent sur leurs fonds personnels le coût de formation proposé. Pour les candidats souhaitant faire prendre en charge leur formation, c'est le tarif «convention employeur» qui s'applique.

***Les candidats désirant bénéficier d'une prise en charge du coût de leur formation doivent entreprendre les démarches immédiatement de façon à disposer de leur titre de paiement lors de leur inscription définitive.

Au-delà d'un délai de 10 jours après la signature du contrat de formation, la participation aux frais de formation est due à l'Université, même en cas d'abandon.
(art. L 920 9 du Code du Travail et Cass. Soc. 9 mars 94 n° 1238D).

Procédure de candidature et d'inscription

Sur le site internet www.sufp.re